

Le Canada encourage les initiatives de paix en Amérique centrale

M. Allan MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a déclaré le 29 juillet que le Canada continuait d'appuyer et d'encourager les efforts déployés par les gouvernements de la Colombie, du Mexique, de Panama et du Venezuela (le Groupe de Contadora) pour trouver des solutions pacifiques aux problèmes de l'Amérique centrale. Le Canada se réjouit particulièrement de la déclaration commune émise par les présidents de ces quatre pays au terme de la réunion qu'ils ont tenue à Cancun, au Mexique, le 17 juillet 1983.

Dans cette déclaration, les quatre présidents proposent que les nations d'Amérique centrale s'engagent :

- a) à mettre un terme à l'état actuel de belligérance;
- b) à geler à son niveau actuel le nombre d'armes offensives;
- c) à amorcer des négociations en vue d'accords qui limiteraient et réduiraient les inventaires actuels d'armements et à développer des mécanismes de supervision adéquats;
- d) à interdire l'installation de bases militaires étrangères sur leurs territoires;
- e) à donner préavis de tout mouvement de troupes près des frontières internationales lorsque l'importance de ces mouvements dépasse des limites précédemment convenues;
- f) à prévoir des patrouilles frontalières mixtes ou une supervision internationale des frontières par des groupes d'observateurs choisis aux termes d'accords mutuels entre les parties intéressées;
- g) à établir des commissions de sécurité conjointes afin de prévenir ou de résoudre les incidents frontaliers;
- h) à établir des mécanismes de contrôle interne afin d'empêcher le trafic d'armes d'un pays à un autre;
- i) à éviter toute déclaration et toute action susceptibles de nuire à l'instauration du climat de confiance politique nécessaire à un règlement pacifique des problèmes;
- j) à coordonner les réseaux de communication directe entre les gouvernements intéressés afin de prévenir les conflits armés et de créer une atmosphère de confiance politique mutuelle.

Les quatre présidents ont également demandé instamment que les mesures susmentionnées s'accompagnent d'efforts sérieux pour renforcer les institutions démocratiques, garantir le respect des droits de la personne et encourager le



M. Allan MacEachen

pluralisme politique, la participation des divers courants d'opinion au processus politique et la pleine participation de tous les citoyens à la vie politique de ces pays. Ils ont également souligné l'importance de résoudre les problèmes du sous-développement économique, qui sont la cause de nombreux conflits dans la région, de renforcer les mécanismes de coopération économique, d'accroître le commerce régional et de faciliter l'accès aux marchés mondiaux.

M. MacEachen a souligné que les propositions des quatre présidents, si elles étaient adoptées par les gouvernements concernés d'Amérique centrale, constitueraient un pas décisif vers la paix dans cette région. Il a émis l'espoir de voir les gouvernements des pays d'Amérique centrale accueillir favorablement ces initiatives.

À cet égard, il a rappelé que la déclaration politique en six points faite le 19 juillet par le commandant Daniel Ortega, coordinateur de la Junte du Nicaragua, représentait également un geste positif et encourageant de la part de ce pays dans l'amorce d'un dialogue constructif en vue de la paix. M. Ortega a proposé un pacte de non-agression entre le Nicaragua et le Honduras, l'interdiction à toutes les nations de fournir des armes aux forces combattantes au Salvador, l'interdiction de toute aide et de toute formation militaires étrangères en Amérique centrale, le respect du principe d'autodétermination et la non-intervention dans les affaires intérieures des pays d'Amérique centrale, un terme à l'agression et à la discrimina-

tion économique, et l'interdiction des bases étrangères et des exercices militaires effectués en conjonction avec des troupes étrangères en Amérique centrale.

M. MacEachen a exprimé le vœu que ressorte de la rencontre des ministres des Affaires étrangères des pays du Groupe de Contadora et d'Amérique centrale, qui doit avoir lieu prochainement, un consensus sur un plan de paix qui retiendrait le plus grand nombre possible des aspects positifs que contiennent les différentes propositions présentées jusqu'ici.

M. MacEachen a indiqué qu'en transmettant le texte de la Déclaration de Cancun au premier ministre du Canada les présidents de la Colombie, du Mexique, de Panama et du Venezuela ont exprimé leur sincère gratitude pour le soutien que le premier ministre et le gouvernement du Canada ont toujours accordé aux efforts du Groupe de Contadora. Le Canada continuera à soutenir et à encourager le groupe et il sera prêt à accorder son aide si on la lui demande.

Construction d'aéroports au Nouveau-Québec

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. John Munro, a annoncé le 28 juillet, au nom du ministre des Transports, M. Jean-Luc Pepin, la construction de trois aéroports en territoire cri, à Fort-Rupert, à Wemindgi et à Eastmain, au Nouveau-Québec.

Après l'achèvement des travaux de construction, le conseil de bande de chacune de ces localités se verra allouer un marché de services de Transports Canada pour l'exploitation et l'entretien des aéroports. Il est prévu que le personnel nécessaire sera embauché sur place par les conseils de bande.

Transports Canada assurera la direction des travaux de construction qui débiteront dès cette année, pour se terminer en 1986. Le ministère élaborera également un programme de formation des autochtones dans le domaine des opérations aéroportuaires.

« Le ministère des Transports et celui des Affaires indiennes et du Nord canadien sont pleinement conscients de leurs responsabilités envers les communautés cri du Nouveau-Québec et sont heureux de collaborer avec elles, principalement en matière de transport aérien », a indiqué M. Munro. Ces projets leur fourniront pour la première fois l'infrastructure aéroportuaire essentielle à leur développement économique et social.